

MOTION PRESENTEE AU CONSEIL COMMUNAL  
LORS DE SA SEANCE DU 8 FEVRIER 2005

Développement de l'offre en matière de transports publics  
dans l'Ouest rollois

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs,

Dans le proche avenir, l'Ouest rollois est appelé à connaître un fort développement dû à l'installation de nouveaux habitants aux lieux-dits «Les Uttins», «Le Maupas» ou «Au Baccara».

Pour Rolle, il s'agit d'une première. En effet, ce récent et futur développement va générer un apport d'environ 1000 habitants. Si le volet routier a été traité avec célérité par la réalisation de la route de contournement Rodéo en cours de réalisation, il en va tout autrement en matière de transports publics desservant le centre ville et la gare.

Si le but de Rodéo est de permettre aux pendulaires d'éviter de noyer Rolle sous un flux de véhicules aux heures de pointe, il serait aussi intéressant de permettre aux personnes âgées, aux jeunes en formation ainsi qu'à celles ne désirant pas utiliser leur véhicule de rejoindre la gare ou le centre-ville ainsi que les communes environnantes à l'aide des transports publics.

Pour ce motif, et après avoir rencontré un écho favorable auprès de certains habitants, il m'a semblé utile de proposer à la Municipalité de bien vouloir prendre contact avec l'Arrondissement des cars postaux siégeant à Nyon pour proposer de développer leurs services dans l'Ouest rollois.

En effet, il suffirait d'adjoindre au réseau existant de la ligne de bus Gland-Rolle un ou deux arrêts dans cette zone avant de poursuivre vers le Casino, le Château et la gare. Ainsi serait rétabli le service des cars postaux existant antérieurement avant sa suppression par la Direction des postes, il y a une dizaine d'années.

Le développement urbain de l'Ouest rollois donnerait alors l'occasion de réinsérer les services de bus en ville, pour le bien commun de la population concernée.

C'est pourquoi j'émets le vœu, conformément à l'article 66 de notre règlement du Conseil communal, que la Municipalité s'approche des autorités compétentes afin de leur soumettre cette proposition.

Pierre-François Charmillot  
Conseiller communal

Fait à Rolle le 26.12.2004